

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
MINISTERE DE LA DEFENSE
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

REPUBLIC OF CAMEROON
PRESIDENCY OF THE REPUBLIC
MINISTRY OF DEFENCE
DEPARTMENT OF HUMAN RESOURCES

Yaoundé, le

17 JAN 2014

N° 000160/INDS/MINDEF/02431

Aaf 18/01/2014

leont
le 17/01/2014
VU
C/DI/COM

COMMUNIQUE

LE MINISTRE DELEGUE A LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
CHARGE DE LA DEFENSE

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance des jeunes Camerounais de **sex masculin**, désireux de faire carrière dans Les Forces de Défense, qu'un recrutement spécial de 2.000 recrues au Profit de la Garde Présidentielle (GP) et des Bataillons d'Intervention Rapide (BIR) aura lieu du 17 Février au 31 Mars 2014 dans les **chefs-lieux des régions d'origine des candidats**.

I. CONDITIONS A REMPLIR

- Etre de nationalité camerounaise ;
- Etre âgé de 18 ans au minimum au 1^{er} janvier 2014 et de 23 ans au maximum au 31 décembre 2014 (**être né entre le 1^{er} Janvier 1996 pour les plus jeunes et le 31 Décembre 1991 pour les plus âgés**) ;
- N'avoir jamais été condamné ;
- Etre célibataire sans enfant à charge ;
- Etre de bonne moralité ;
- Etre apte à satisfaire aux épreuves médicales, intellectuelles et sportives prescrites ;
- Etre titulaire au moins du CEPE ou du FSLC ou d'un diplôme équivalent.

II. COMPOSITION DU DOSSIER

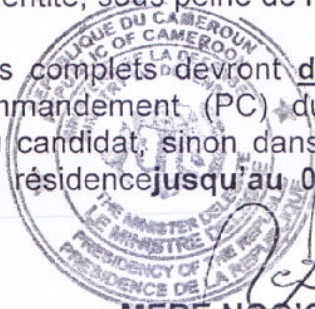
- 01 demande manuscrite timbrée à 1000 francs CFA, signée du candidat et adressée à Monsieur le Ministre Délégué à la Présidence Chargé de la Défense ;
- 01 copie d'acte de naissance datant de moins de trois mois ;
- 01 copie du diplôme ;

- 01 attestation de présentation de l'original du diplôme ;
- 01 extrait du bulletin n° 3 de casier judiciaire datant de moins de trois mois ;
- 01 fiche de renseignements dûment remplie ;
- 01 certificat de célibat ;
- 04 photos d'identité 4X4 du candidat avec son nom au verso ;
- 01 certificat de nationalité camerounaise délivrée par les services compétents ;
- 01 photocopie **non légalisée** de la Carte Nationale d'Identité ou du Récépissé ;
- 01 enveloppe timbrée à 500 F CFA portant l'adresse du candidat ;
- 01 curriculum vitae signé du candidat.
- Prévoir une somme de **5.000 francs CFA**, représentant les frais de participation au recrutement (à déboursier lors de la visite médicale **sommaire d'aptitude**);
- Une somme de **20.000 francs CFA**, représentant les frais de visites médicales approfondies, à verser par les candidats ayant satisfait aux épreuves de présélection.

L'attention des candidats est attirée sur :

- L'obligation de concourir uniquement dans leurs Chefs-Lieux des Régions d'origine ;
- l'impossibilité de se marier avant trois (03) années de service effectif ;
- l'obligation de ne présenter que les diplômes authentiques sous peine de poursuites judiciaires ;
- Par ailleurs, les candidats définitivement retenus devront présenter avant l'entrée aux Centres d'Instruction, l'original de leur Carte Nationale d'Identité, sous peine de renvoi.

Les dossiers de candidatures complets devront **de préférence**, être déposés dans le Poste de Commandement (PC) du Secteur Militaire Terrestre de la région d'origine du candidat, sinon dans le PC du Secteur Militaire Terrestre de la région de résidence **jusqu'au 07 Février 2014 à 15h30**, délai de rigueur.



MEBE NGO'O Edgard Alain